



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2025-122 Conseil municipal du 15 décembre 2025

Le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures**, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Rémy ORHON, Maire d'Ancenis-Saint-Géréon.

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Bruno DE KERGOMMEAUX, Laure CADOREL (Arrivée à 20h11), André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Bruno FOUCHER, Carine MATHIEU, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Régis ROUSSEAU, Julie AUBRY, Sarah ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Cécile BERNARDONI et Nicolas RAYMOND conseillers municipaux.

Absent(e)s :

Excusée(s) : Fabrice CERISIER, Fanny LE JALLE, Johanna HALLER, Marine MOUTEL-COCHAIS, Katharina THOMAS, Nabil ZEROUAL

Pouvoirs : Fabrice CERISIER à Florent CAILLET, Fanny LE JALLE à André-Jean VIEAU, Johanna HALLER à Mireille LOIRAT, Marine MOUTEL-COCHAIS à Rémy ORHON

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Date de la convocation : 9 décembre 2025
Date de la publication : 16 décembre 2025

2025-122 FINANCES - EXERCICE 2026 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

Première étape importante du cycle budgétaire pour l'élaboration du budget primitif, le rapport d'orientation budgétaire doit permettre au conseil municipal de débattre sur les priorités de la politique municipale.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1 ;

VU le rapport de présentation des orientations budgétaires pour 2026 annexé à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT qu'en application des dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit présenter un rapport sur

- les orientations budgétaires pour le nouvel exercice, les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels envisagés et la structure et la gestion de la dette,
- la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs, l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail ;

CONSIDÉRANT que sa présentation doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal, dans les deux mois précédant le vote du budget primitif ;

CONSIDÉRANT qu'une délibération spécifique doit prendre acte de la tenue de ce débat ;

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique du 04 décembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2026, sur la base du rapport annexé à la délibération.

**POUR EXTRAIT,
Le Maire,
Rémy ORHON**



**Les secrétaires de séance,
Carine MATHIEU**

Camille FRESNEAU

Nicolas RAYMOND



Publication sur le site internet le :

16 DEC. 2025

Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

SEANCE DU
15
décembre
2025

CONTEXTE POLITICO- ECONOMIQUE

- **De l'international au national**
 - Le retour des nationalismes et du protectionnisme
 - L'Union européenne face à la défense de ses frontières et valeurs démocratiques
 - Un projet de loi de finances pour 2026 sur le fil

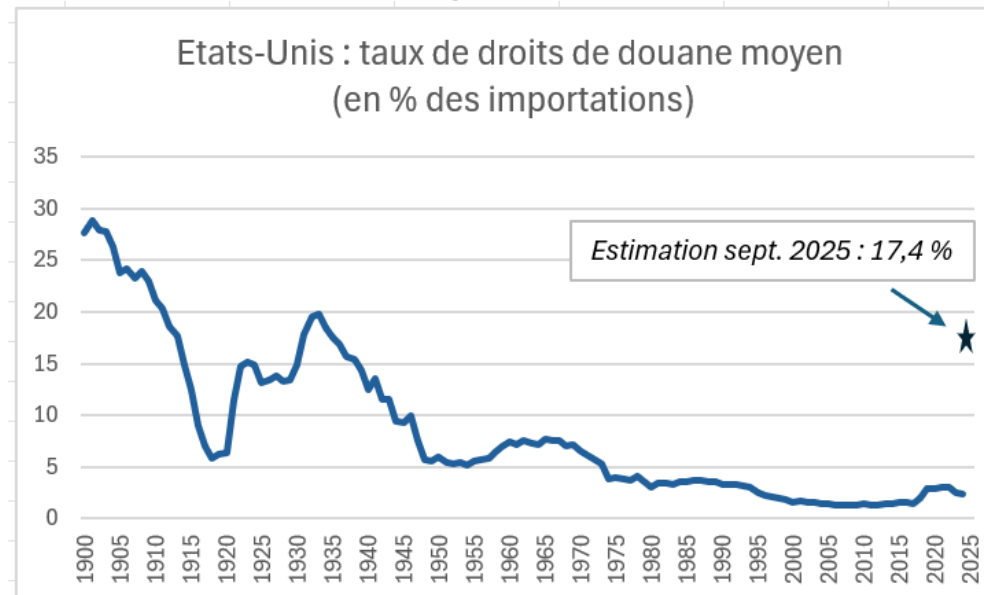
Monde : le regain de protectionnisme économique

- La hausse des conflits régionaux et la multiplication des gouvernements populistes entraînent un retour des protectionnismes économiques. Si la Chine s'intéresse dorénavant plus à son marché intérieur qu'à son expansionnisme économique, les Etats-Unis ont clairement exprimé leur volonté d'une protection de leur économie, droits de douanes et retour des investissements sur leurs territoires en sont les maitres mots.



Monde : les droits de douanes US

- La politique trumpiste de hausse des droits de douane renchérirait les dépenses des consommateurs américains d'environ 1,5 pts.
- Aux États-Unis, la Fed a commencé son cycle de baisses de taux en septembre 2025 et celui-ci se poursuivrait jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3 % sur fond de ralentissement du marché du travail et malgré des risques inflationnistes liés aux droits de douane.



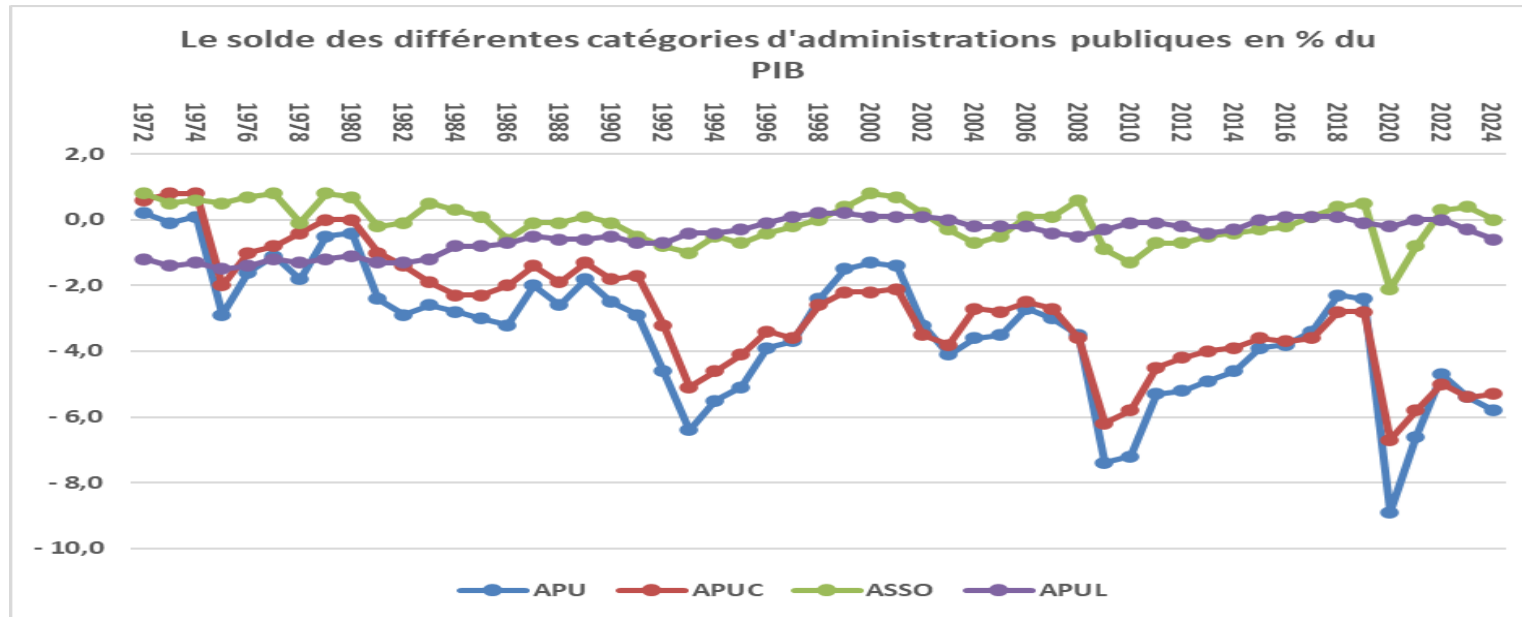
Source : The Budget Lab Yale
d'après douanes américaines

Europe : Tensions à l'Est, hausse des dépenses consacrées à la Défense

- 24 février 2022 : début de la guerre en Ukraine
- En 2024, les dépenses de défense des États membres ont atteint 343 milliards d'euros, **augmentant ainsi pour la dixième année consécutive**. En 2025, elles devraient atteindre 381 milliards d'euros, selon les estimations. Les dépenses de défense en 2024 ont augmenté de 19 % par rapport à l'année précédente et de 37 % par rapport à 2021.
- En 2024, les dépenses de défense ont augmenté pour atteindre **1,9 % du PIB des États membres de l'UE**, contre 1,6 % en 2023. En 2025, elles devraient atteindre, selon les estimations, 2,1 %.
- Les 32 États-membres de l'OTAN ont consacré environ 1 500 mds de \$ pour leur défense dont 967 pour les USA, 97 pour l'Allemagne et 64 pour la France. Cette dernière s'est fixé un objectif de 160 Mds de \$ d'ici 2035 soit 5% de son PIB (contre 2% actuellement).
- Côté politique monétaire, les taux de la Banque Centrale Européenne sont revenus à 2 %.

ZOOM NATIONAL : les grands indicateurs financiers nationaux

Un déficit public à 5,8% du PIB en 2024
Objectif 2025 : 5% et 2029 : 3%



APU: Administrations Publiques
APUC : Administrations Publiques Centrales
ASSO : Administrations de Sécurité Sociale
APUL: Administrations Publiques Locale

Source : Insee ; FIPECO

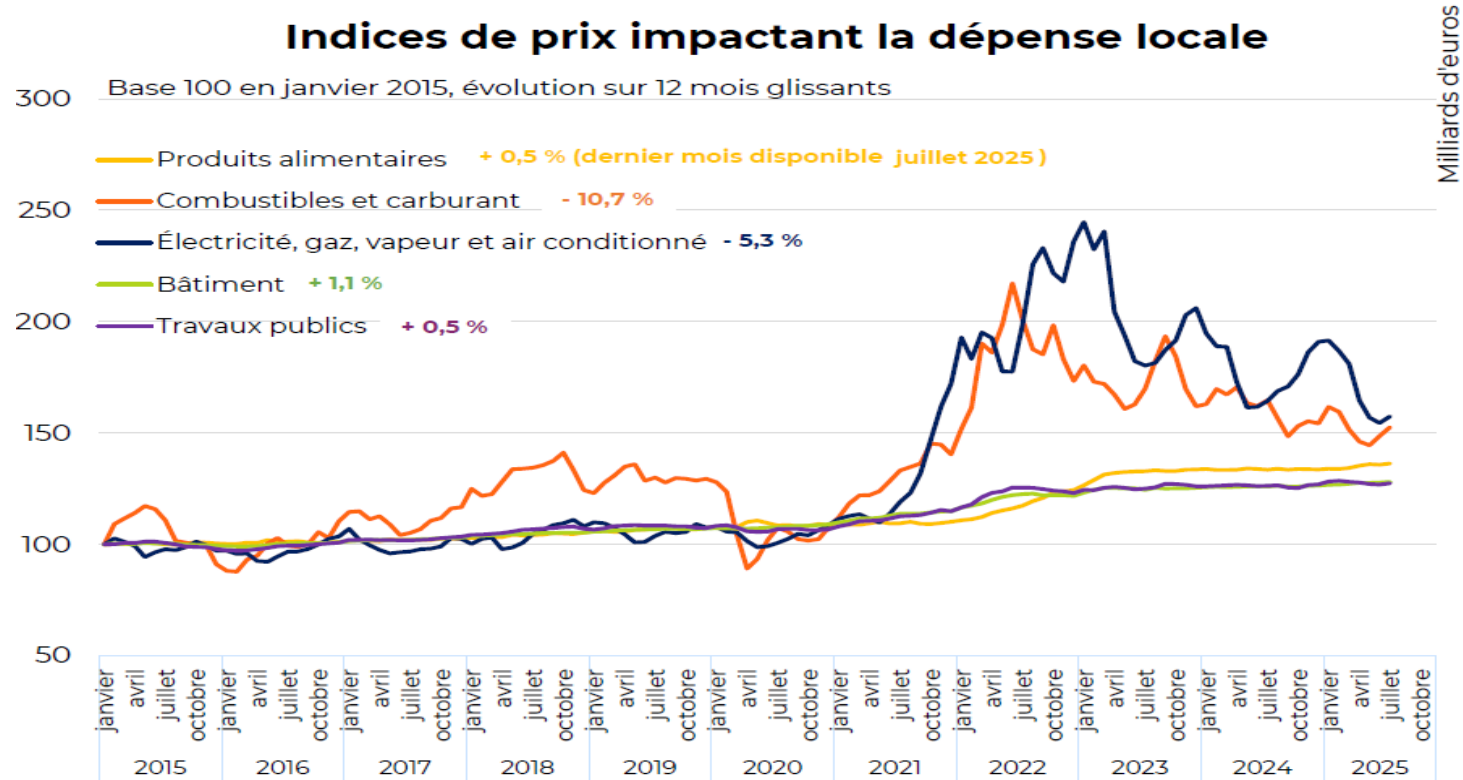
ZOOM NATIONAL : *Une inflation enfin contenue*

IPCH à + 0,9% à fin novembre 2025 (vs novembre 2024)



AU NATIONAL : la situation financière des collectivités

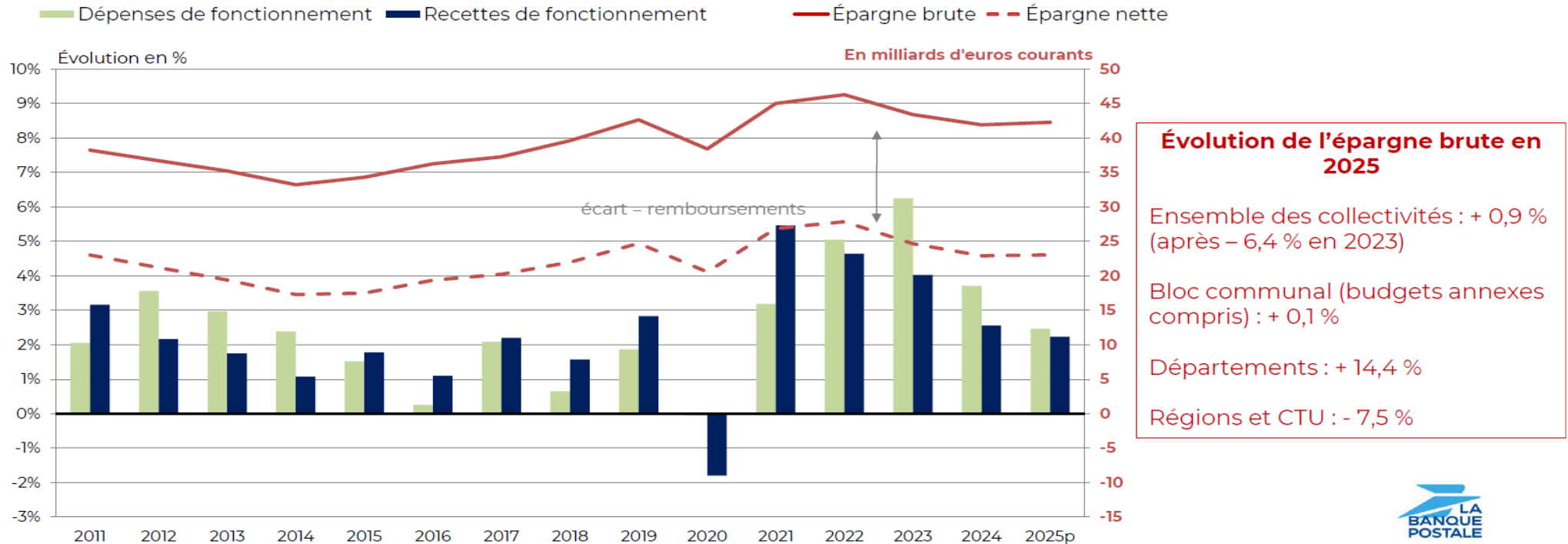
Les dépenses locales retrouvent elles aussi une inflation contenue



AU NATIONAL : la situation financière des collectivités

Des capacités d'épargnes toujours présentes...

Les composantes de l'évolution de l'épargne des collectivités locales



AU NATIONAL : un PLF 2026 qui demande 5 à 7Mds d'€ d'efforts aux collectivités territoriales



- Le PLF 2026 impacte tous les niveaux de collectivités territoriales;
Les principales mesures qui impacteront Ancenis-Saint-Géréon :
- 1- Baisse de la compensation de la réduction de 50% des bases locatives de Taxe Foncière des Propriétés Bâties et de CFE des locaux industriels pour revenir au niveau du PLF 2021;
 - 2- La modification des bases de calcul du DILICO impliquant une hausse pour certaines collectivités territoriales;
 - 3- La création d'un Fonds d'Investissement pour les Territoires (FIT) en remplacement des DSIL, DETR et DPV (politique de la ville) avec une enveloppe de 1,4Mds d'€ au PLF2026 vs 1,6Mds d'€ en 2025;
 - 4- La très nette diminution du Fonds Vert : 650M€ vs 2,5Mds d'€ en 2024.

PLF 2026 : Estimation des impacts pour Ancenis-Saint-Géréon

A) Les baisses de recettes

- Baisse de la compensation de l'exonération des bases TFB et CFE des locaux industriels : 472K€;
- Réduction du FCTVA (dépenses de fonctionnement) : 25K€
- Une baisse nette du « Fonds vert » : impact inconnu à ce jour

B) Une hausse des dépenses imposées

- Le triplement des prélèvements au titre du DILICO : 86K€
- Une augmentation des cotisations CNRACL +3% : 114K€



En synthèse, ...

Un climat international défavorable à la croissance et aux échanges économiques;

Des taux d'emprunts autour de 3%, l'inflation autour de 1%;

Un budget national plus exsangue que jamais;

Les départements sont en grande difficulté financière, les régions n'ont plus les capacités d'actions des années passées. Le bloc communal et intercommunal résiste mais voit ses marges de manœuvre se réduire.



COMMUNE : *la situation actuelle*

- **VISION RETROSPECTIVE**
 - La capacité d'autofinancement
 - L'endettement

Les données 2025 demeurent provisoires.

VISION RETROSPECTIVE : *la capacité d'autofinancement*

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services & du domaine

- La revalorisation des recettes à 1,7%, liée à l'inflation, permet de maintenir une croissance constante des produits en lien avec les charges. La commune maîtrise son process d'encaissement avec un niveau d'impayés extrêmement faible.

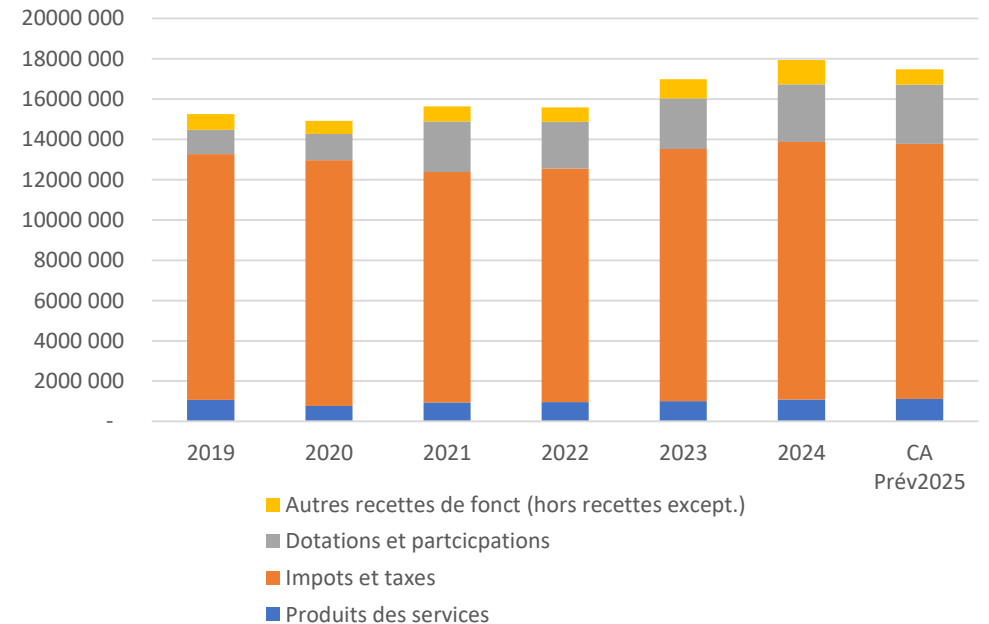
Impôts et taxes

- Contributions directes : Evolution suite à la revalorisation annuelle et la variation physique des bases : 6,9M€
- COMPA : maintien de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire : 4,360M€
- TCFE : évolution suite à la réforme applicable depuis 2023 conduisant à une centralisation à l'échelle nationale: 255K€
- Droits de mutation : 354K€

Dotations et participations

- DGF/DSU/DSR : 627K€
- Subventions reçues : 205K€

Recettes réelles de fonctionnement



VISION RETROSPECTIVE : *la capacité d'autofinancement*

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses à caractère général

- L'inflation s'est atténuée en 2025. La hausse principale concerne le contrat de restauration collective qui a connu une hausse de 13% à compter de septembre 2025 malgré une remise en concurrence,
- Des coûts d'énergie maîtrisés grâce à différentes actions notamment la mise en œuvre du marché chauffage.
- Augmentation des dépenses d'entretien courant du patrimoine due à son état de vieillissement.

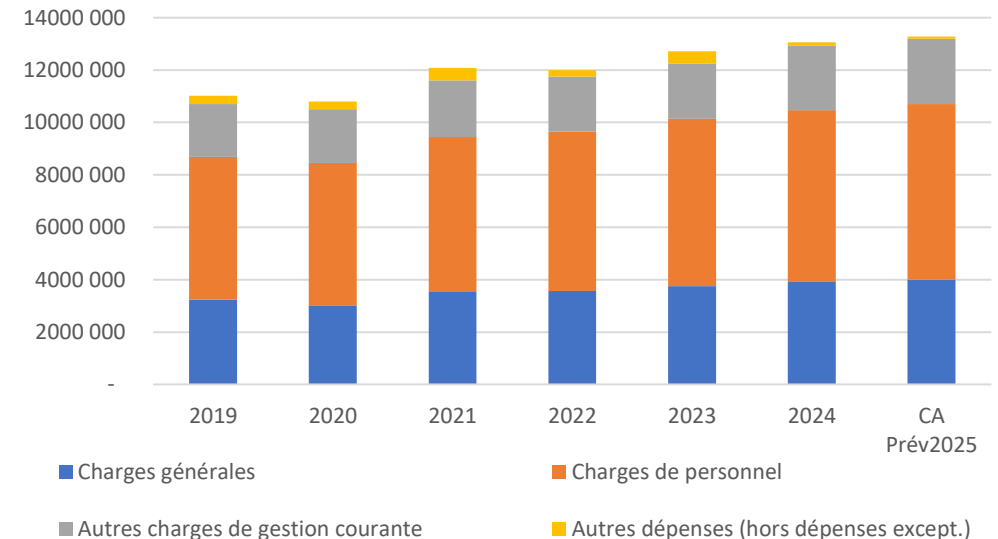
Dépenses de personnel

- Une hausse principalement due à l'augmentation de 3% du taux de cotisations CNRACL = 105K€.

Autres dépenses de fonctionnement

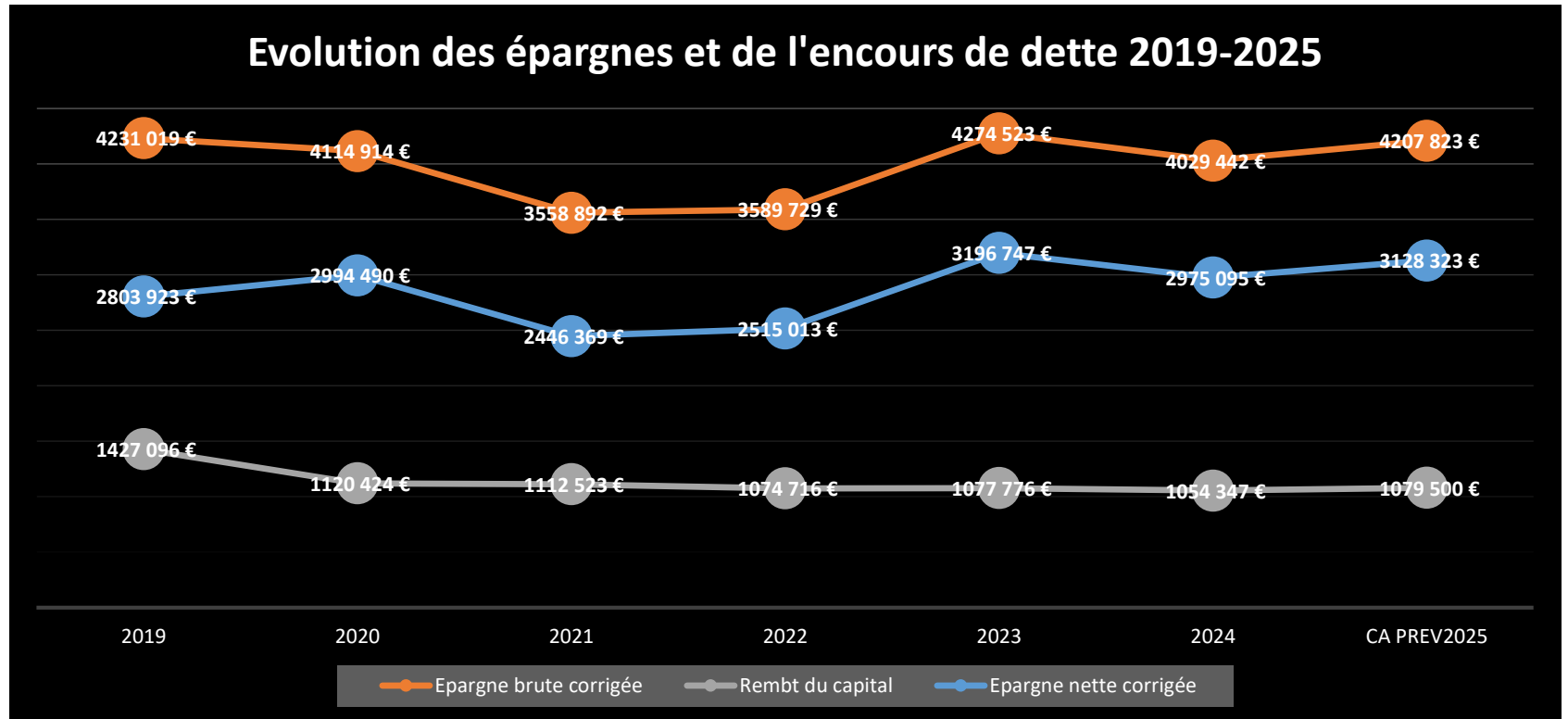
- Dissolution du SIVOM, maintien de la participation au SIVU 420K€, CCAS 310K€;
- Participation aux OGEC en hausse de 9% représentant 447K€;
- Maintien des subventions aux associations et organismes 261K€
- Charges financières en baisse de 26K€

Dépenses réelles de fonctionnement



VISION RETROSPECTIVE : *la capacité d'autofinancement*

Une capacité d'épargne équivalente aux besoins de dépenses récurrentes d'investissement.

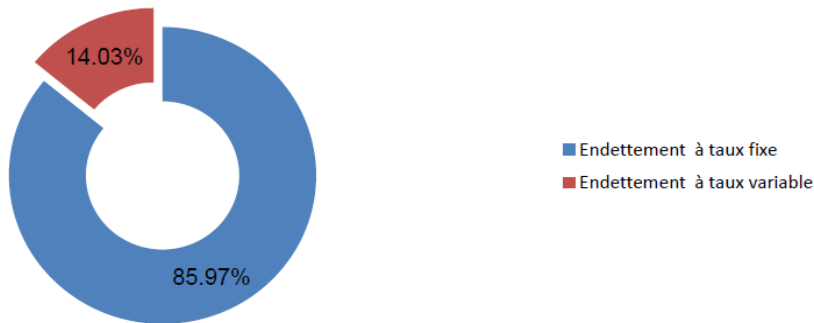


VISION RETROSPECTIVE : *l'endettement en synthèse*

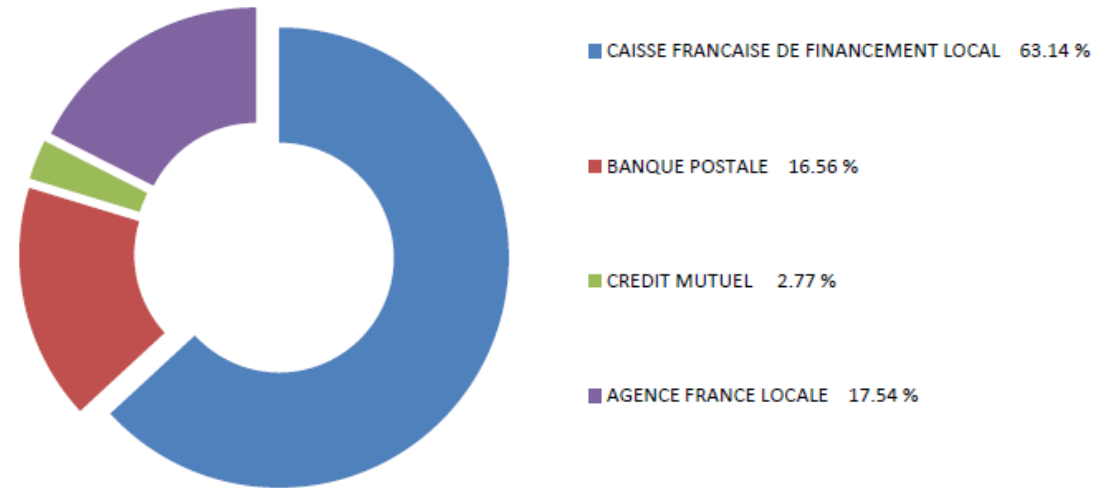
ENCOURS DE DETTE au 31 décembre 2025

Budget principal : 2 851K€
Budgets annexes : 0€
Répartition du risque selon charte de
Gisler: A1 à 100% (risque inexistant)

REPARTITION PAR TYPE DE TAUX



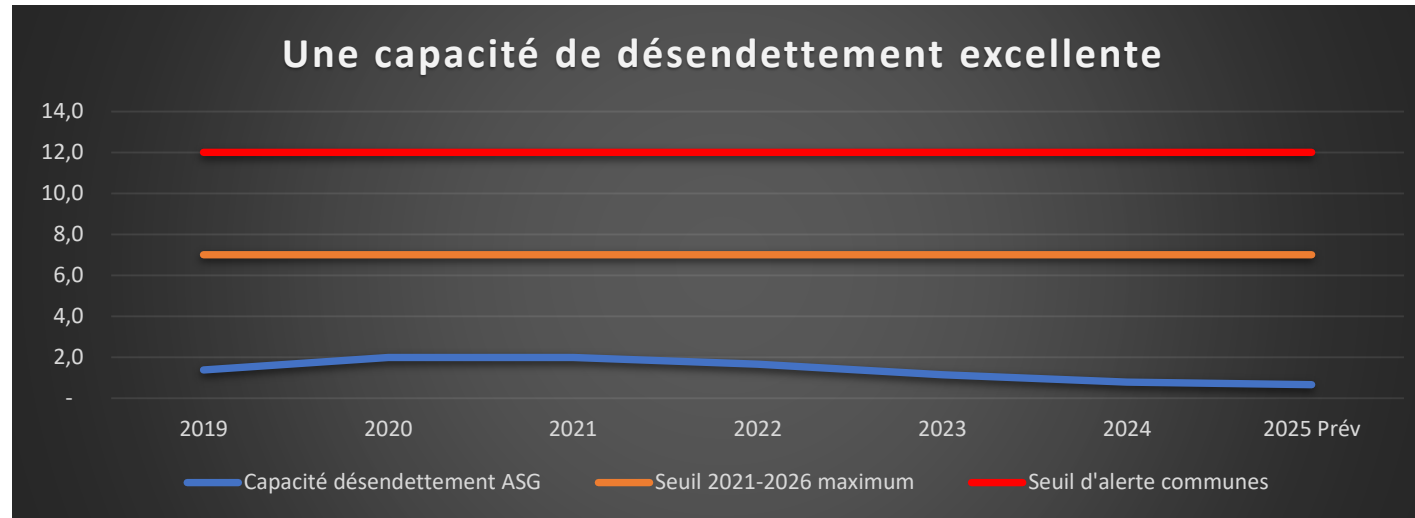
REPARTITION DES PRETEURS



Taux moyen de la dette : 1,79 % (2,04 % en 2024)
Durée de vie moyenne : 5 années

VISION RETROSPECTIVE : *la capacité de remboursement*

CAPACITE DE DESENDETTEMENT



Une capacité de remboursement de la dette nettement inférieure au seuil d'alerte des communes et qui permet d'appréhender le financement des investissements à venir avec sérénité.

En conclusion, ...

Dans un contexte international et national parsemé d'incertitude dès le début et tout au long de la mandature, la commune a su préserver des ratios financiers très bons tout en répondant aux besoins des administrés.



COMMUNE : *les orientations budgétaires*

- **Budget d'année d'élections municipales :**
poursuivre les actions communales
- **FONCTIONNEMENT**
 - La capacité d'autofinancement
- **INVESTISSEMENT**
 - Les investissements
- **LES BUDGETS ANNEXES**

Les données 2026 demeurent provisoires.

ORIENTATIONS 2026 : Assurer la continuité des actions

➤ **Entretien et rénover le patrimoine**

- ↪ Maintenir l'effort de mise à niveau de notre voirie et de nos bâtiments vieillissants y compris en terme d'accessibilité.
- ↪ Développer notre offre de circuits touristiques à travers la ville et protéger le château.

➤ **Maintenir les évènements populaires et animer le centre historique**

Fête du 14 juillet, marché de l'ascension, Couleurs parasols, le marché de Noël, Festisol, la fête de la musique,... sont des animations gratuites et ouvertes à tous les habitants.

➤ **Renforcer l'offre de logements pour toutes les catégories de population**

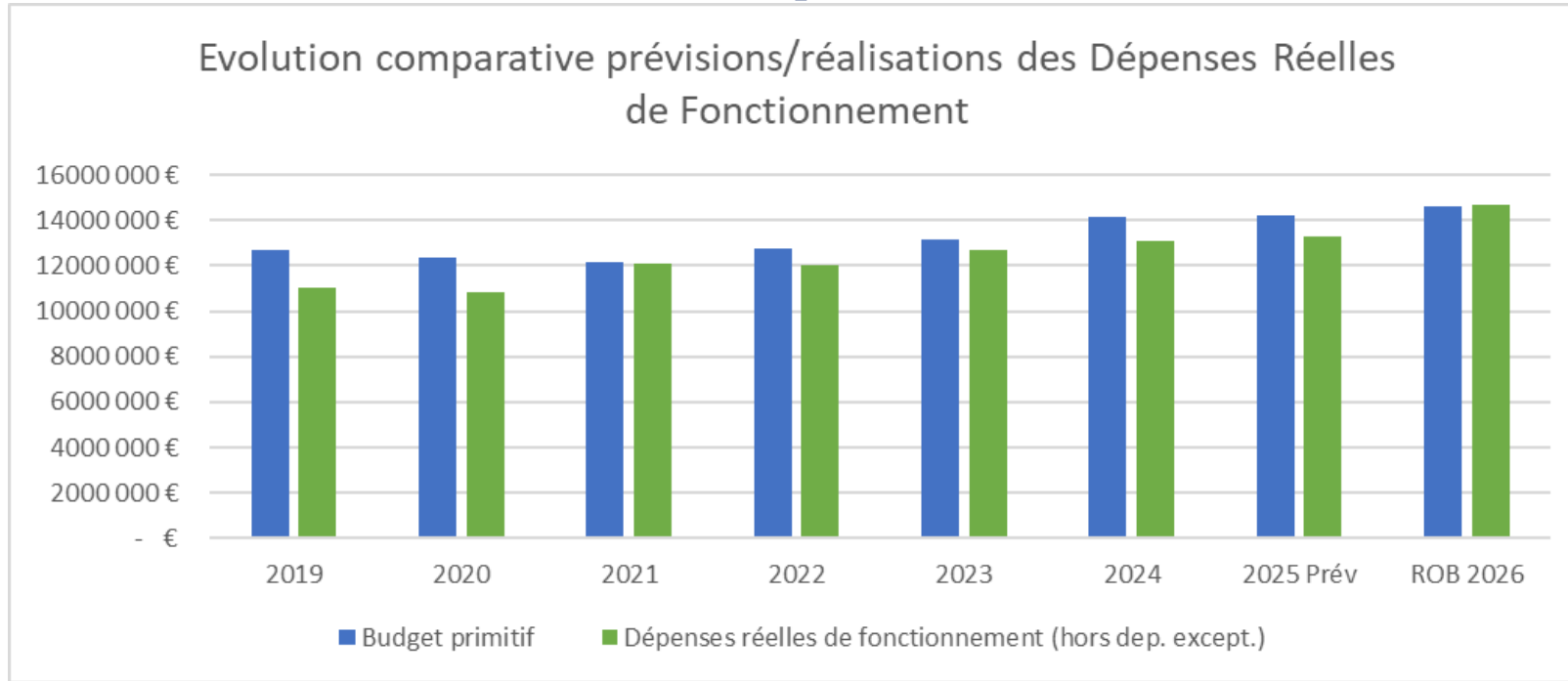
L'inflation sur les coûts de construction a éloigné encore un peu plus les primo-accédants de la propriété de leur logement. Le projet de construction en bail réel solidaire dont la commercialisation a débuté devrait permettre d'améliorer cette situation.

➤ **Continuer nos actions en réponse aux enjeux environnementaux**

Plantations, renaturation, gestion de l'eau, mobilités actives favorisées et continuité des rénovations énergétiques.



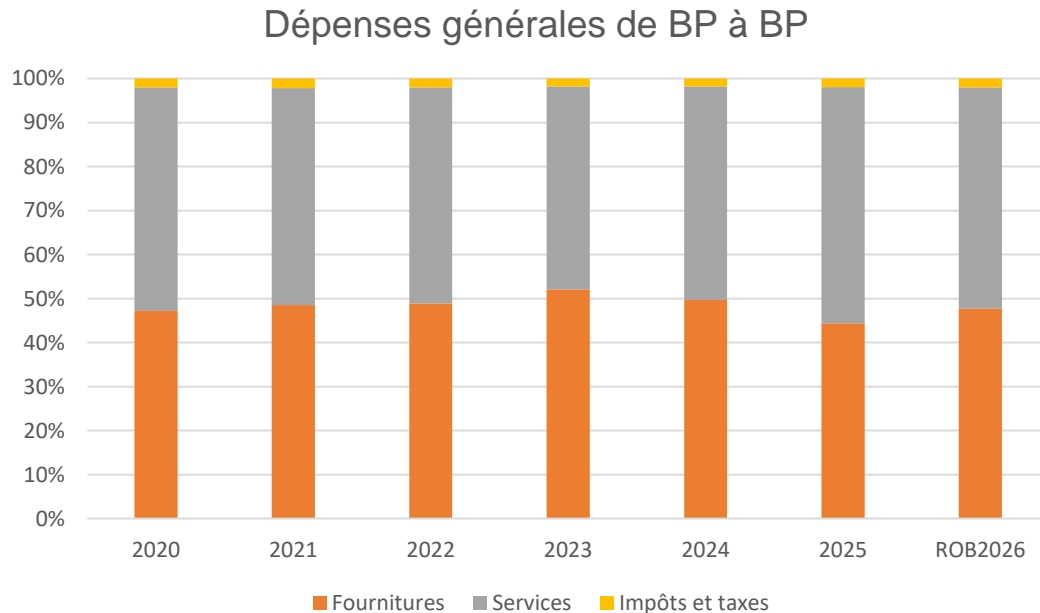
ORIENTATIONS 2026 : *la capacité d'autofinancement*



Au stade du ROB, une hausse de 2,7% des DRF (+378K€) dues au Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO) et des charges de personnel (hausse CNRACL et GVT).

ORIENTATIONS 2026 : la capacité d'autofinancement

Des charges à caractère général contenues



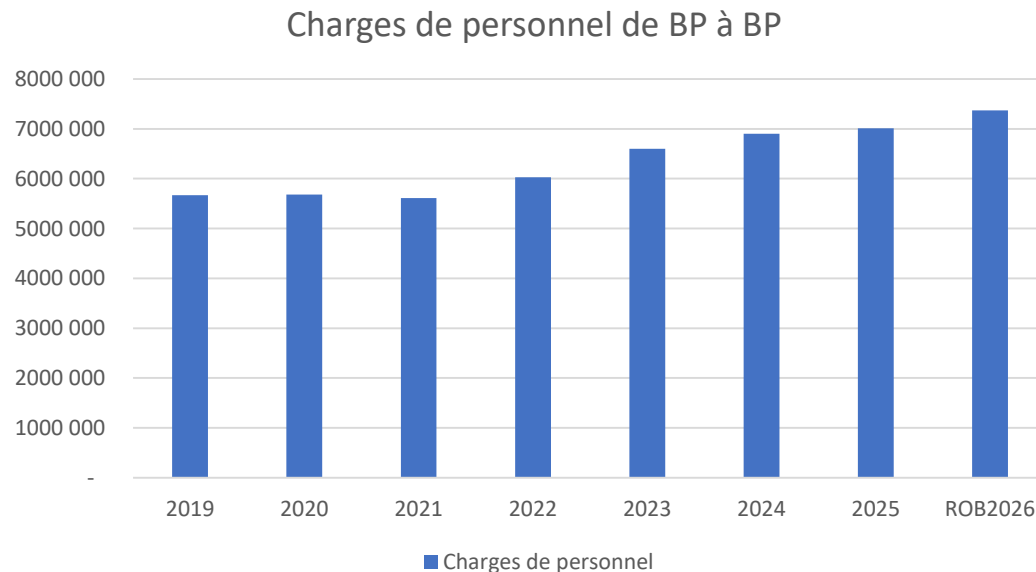
Les charges à caractère général n'évoluent que de 0,2% de BP à BP, avec une proposition à 4,4M€ en 2026 Vs 4,39M€ en 2025.

Malgré la hausse des prix du marché de restauration scolaire (+26K€ estimés) et les hausses des contrats de maintenance, les investissements passés permettent des économies notoires :

- Energies : baisse de 47K€ des prévisions de dépenses d'énergie;
- Fibre noire : baisse de 42K€ des abonnements internet et connexions intersites.

ORIENTATIONS 2026 : *la capacité d'autofinancement*

Une évolution des dépenses de personnel essentiellement imposée



Les dépenses de personnel (50% des dépenses en 2025 contre 60% pour la strate)

Pour la seconde année consécutive, les cotisations CNRACL augmentent de 3% (+114K€). La ville maintient son effort en contenant les créations de postes mais en pourvoyant aux remplacements nécessaires lors d'arrêts maladies longs et aux besoins des services dans leur quotidien.

Ainsi, hors contraintes réglementaires, les dépenses de personnel évoluent de 2,7% de BP à BP.

ORIENTATIONS 2026 : la capacité d'autofinancement

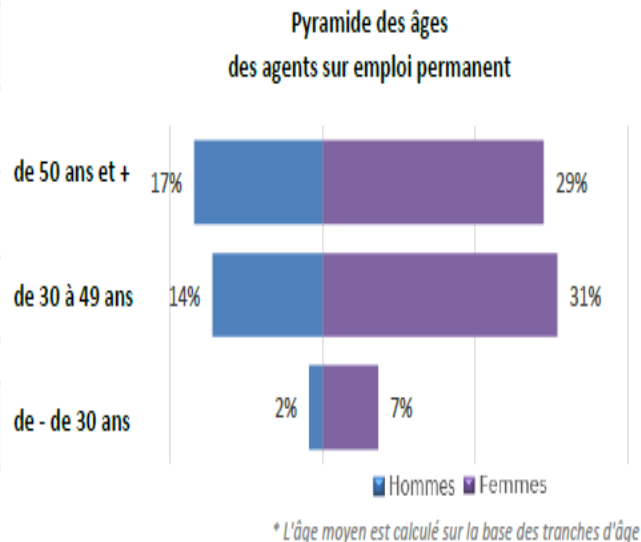
La gestion des ressources humaines

Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 47 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	47,96
Contractuels permanents	39,17
Ensemble des permanents	47,17

Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	36,62



Caractéristiques des agents permanents

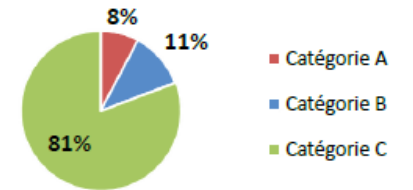
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	28%	33%	28%
Technique	44%	60%	45%
Culturelle			
Sportive	3%	7%	4%
Médico-sociale	2%		2%
Police	3%		2%
Incendie			
Animation	21%		19%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition par genre et par statut

	Hommes (%)	Femmes (%)
Fonctionnaires	33%	67%
Contractuels	33%	67%
Ensemble	33%	67%

➔ Répartition des agents par catégorie

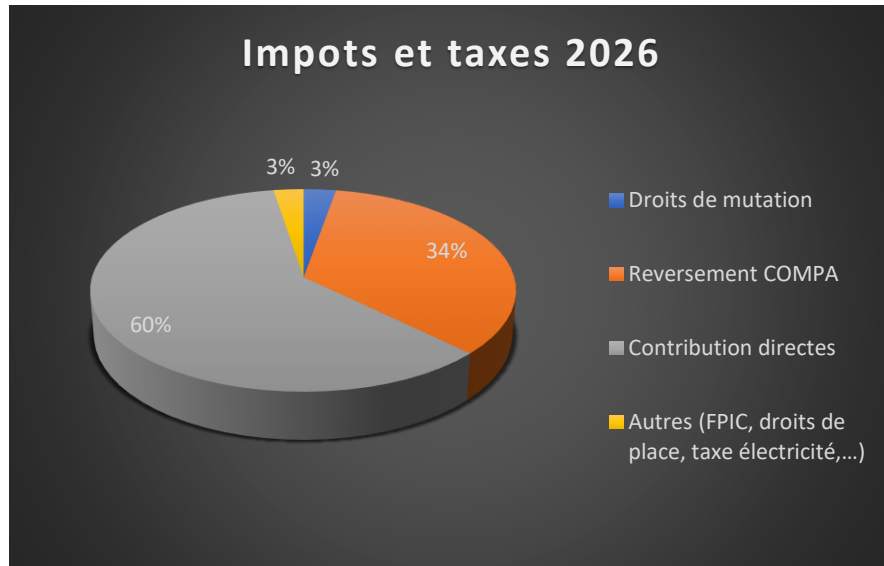


➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	37%
Adjointes administratifs	19%
Adjointes d'animation	17%
Attachés	5%
Rédacteurs	4%

ORIENTATIONS 2026 : *la capacité d'autofinancement*

IMPOTS & TAXES : Des ressources fiscales à limiter à la révision des bases



Contributions directes :

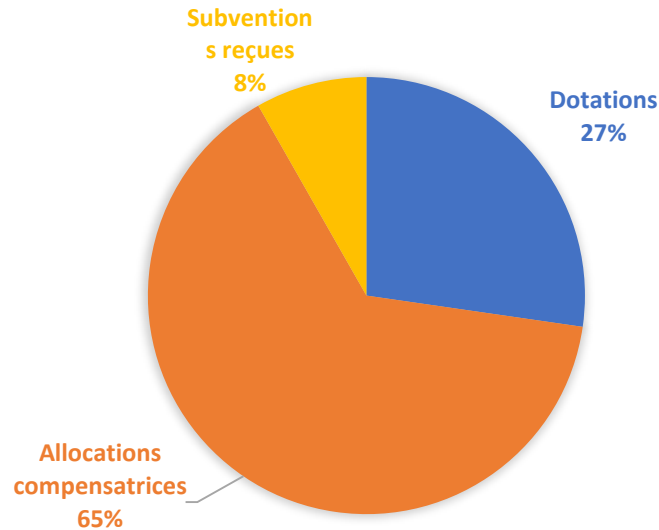
- Variation physique des bases évaluée à 0,2 %
- Revalorisation annuelle des bases : estimée à 1%
- Maintien des taux d'imposition

Reversements COMPA :

- Attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire identiques à 2025.

ORIENTATIONS 2026 : *la capacité d'autofinancement*

DOTATIONS & PARTICIPATIONS : Des concours financiers sans inflation



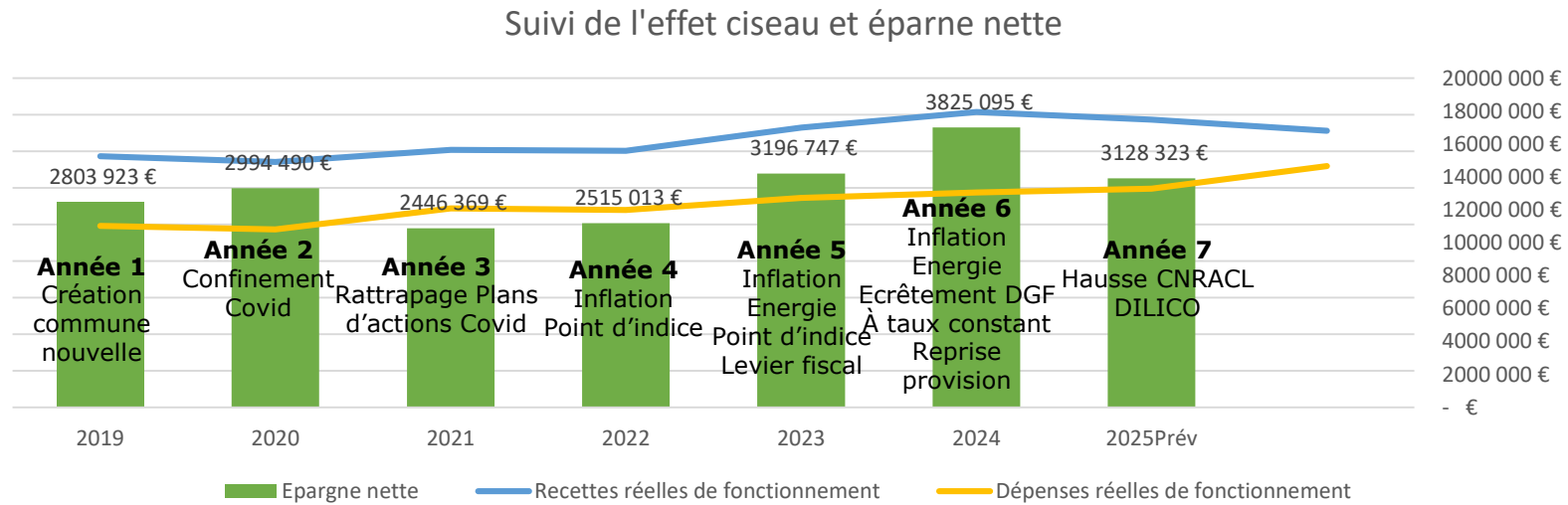
Dotations :

- L'enveloppe globale de DGF est stabilisée au niveau de 2024. En revanche, la péréquation est renforcée (pour les communes et les intercommunalités);
- Depuis 2024 nouvelle dotation à destination des communes nouvelles.

Allocations compensatrices :

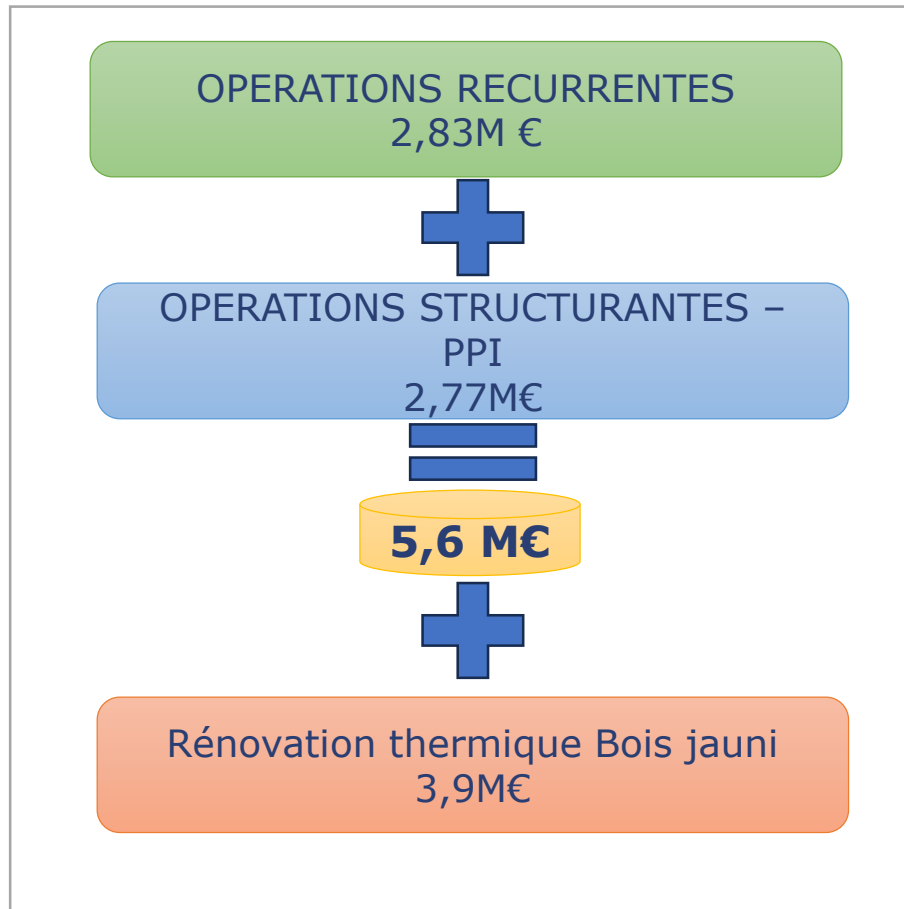
- Baisse de la compensation par l'Etat des valeurs locatives des locaux industriels : -472K€.

ORIENTATIONS 2025 : la capacité d'autofinancement



- Pour 2026, les injonctions de l'Etat pèsent sur les finances de la collectivité et de son épargne : hausse CNRACL, augmentation du DILICO, abaissement des compensations d'exonérations de bases TFB-CFE, disparition du FCTVA en fonctionnement. Ce sont 611K€ qui disparaissent des caisses de la Commune soit environ 1 mois de dépenses de personnel 2026!

ORIENTATIONS 2026 : *Les investissements 9,5M€*



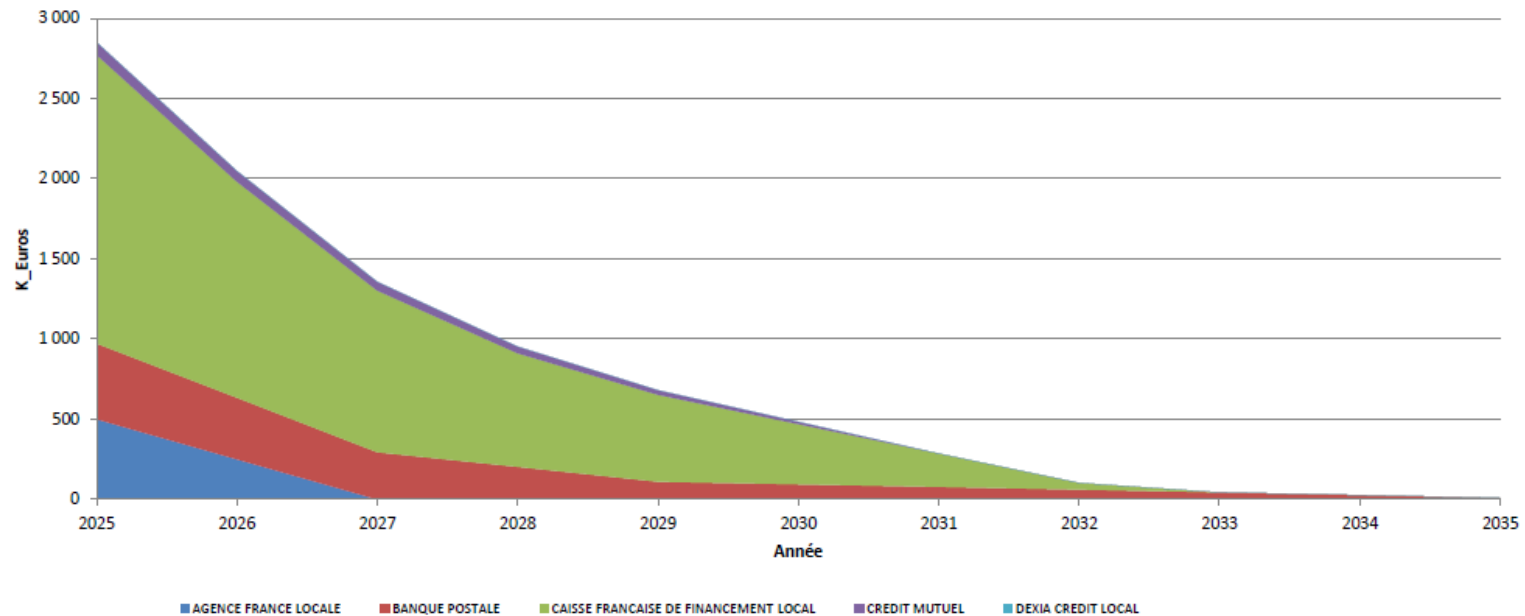
Financées par

- Autofinancement
- Résultat reporté (dont fonds de roulement)
- Ressources liées aux projets :
 - Subventions
 - Taxe d'aménagement
 - FCTVA
- Cessions immobilières

Sans recours à l'emprunt

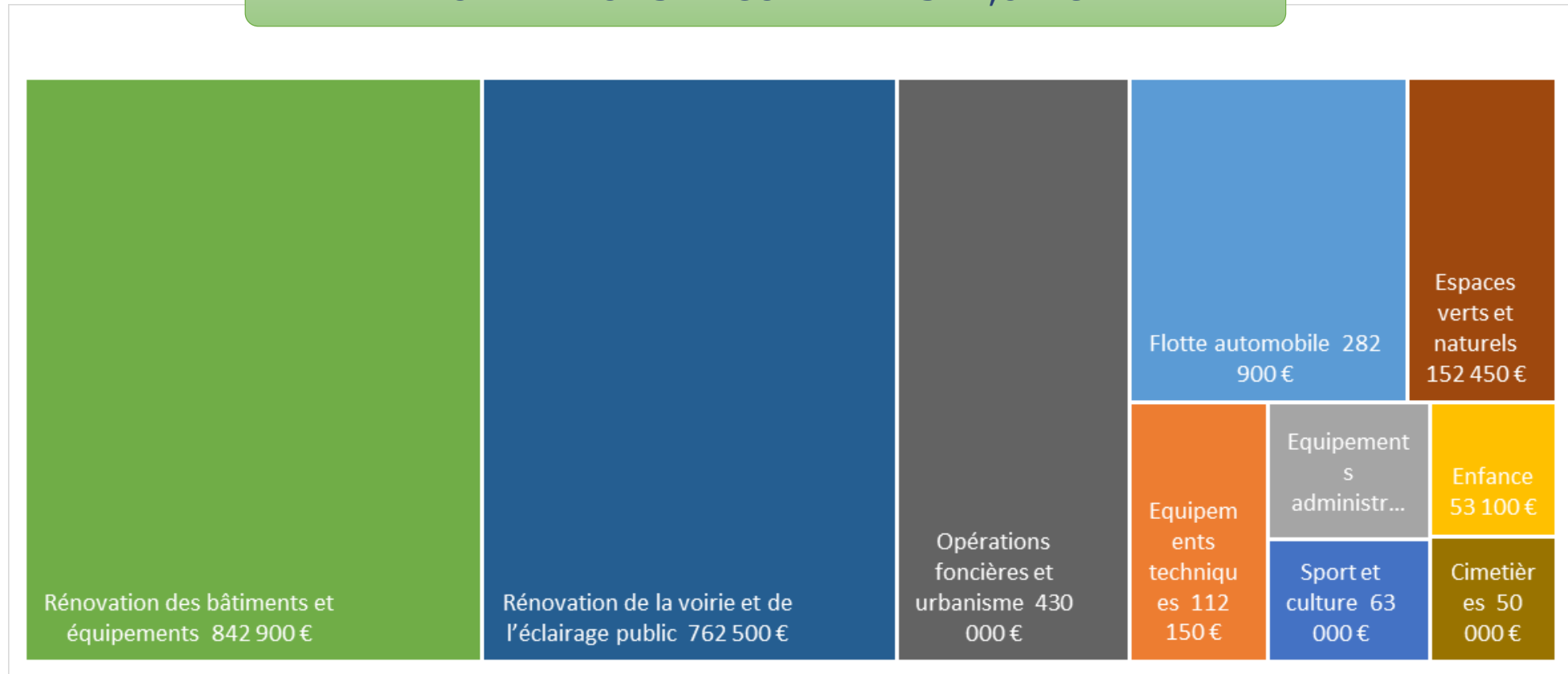
ORIENTATIONS 2026 : *Les emprunts*

Pas de recours à l'emprunt en 2026
Une extinction de dette en 2035 (sauf si nouveaux emprunts)
Une dette saine : A1 charte de Gisler



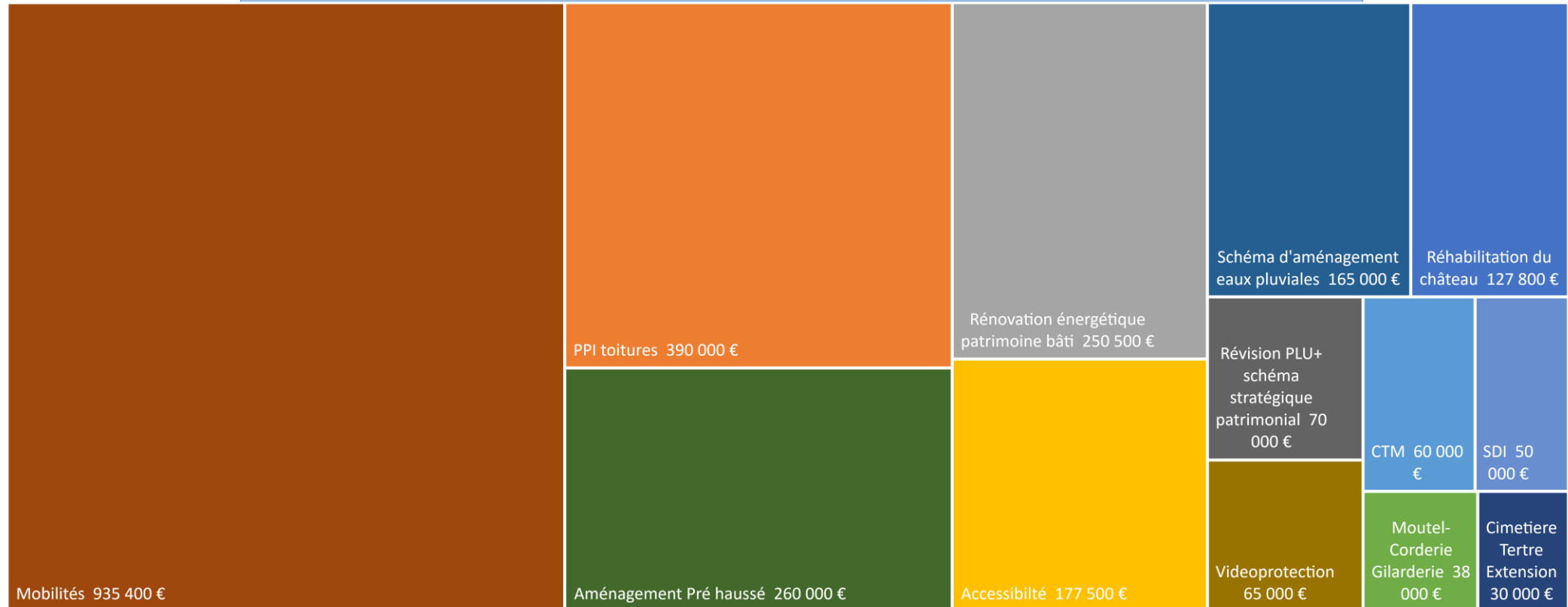
ORIENTATIONS 2026 : *Les investissements*

OPERATIONS RECURRENTES 2,8 M€

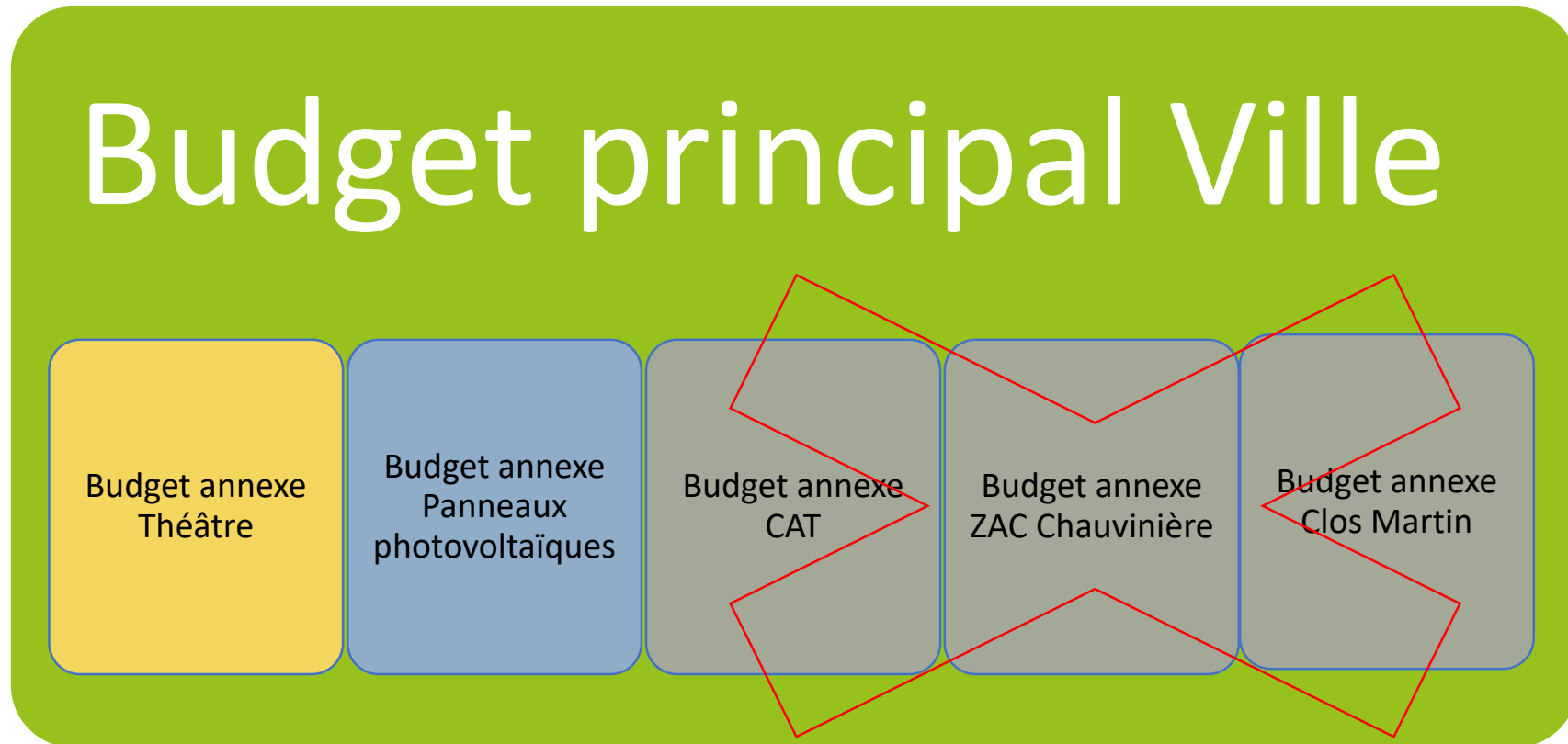


ORIENTATIONS 2026 : *Les investissements*

OPERATIONS STRUCTURANTES (hors Bois jauni) – PPI 2,7M€



ORIENTATIONS 2026 : *Plus que 2 budgets annexes*



ORIENTATIONS 2026 : *La continuité des budgets annexes et satellites*

Théâtre

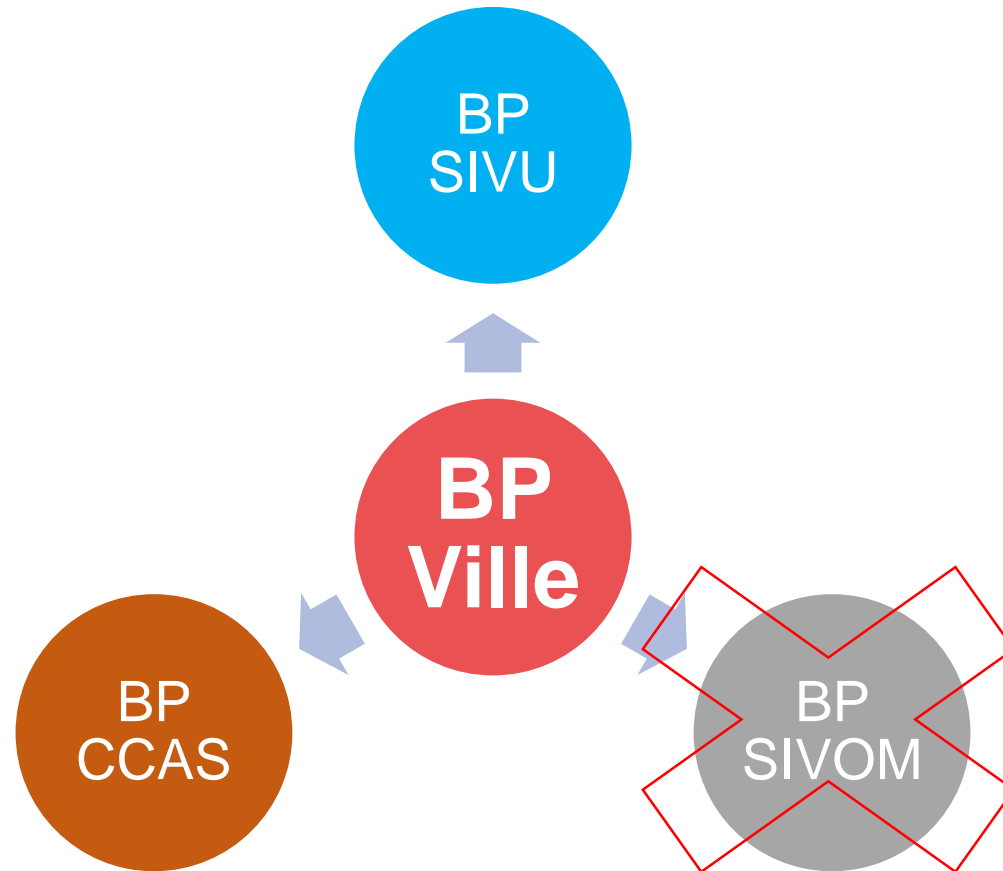
- En fonctionnement l'année 2025 a marqué un retour des spectateurs et la plupart des spectacles présentés ont fait salle comble. Les recettes billetterie 2025 devraient être de 127K€, après 124K€ en 2023 et 122K€ en 2024. L'équipe mise sur un maintien de ce dynamisme en proposant une inscription de recettes de billetterie 2026 de 128K€;
- En investissement après des travaux importants en 2024 sur le système de refroidissement du théâtre, 2025 a été une année d'investissement de remplacement de matériel courant;
- Pour 2026, des crédits sont prévus pour le remplacement des éclairages et blocs de sécurité de la salle, ainsi que le changement des frises et pendrillons (41,5K€);
- De plus, en vue d'une réhabilitation plus lourde du bâtiment et des équipements scéniques, 30K€ sont budgétés pour une étude de faisabilité et de chiffrages de ces futurs travaux (thermiques, scéniques, mobilier et luminaires principalement).

ORIENTATIONS 2026 : *La continuité des budgets annexes et satellites*

Panneaux photovoltaïques

- Ce budget est reconduit à l'identique de 2025 (287K€).

ORIENTATIONS 2026 : *Plus que 2 budgets satellites*



Des contributions identiques à 2025

Pour le CCAS, la subvention de la Ville est maintenue à 310K€. Il est à noter qu'en 2025, la résidence de la Davrays a connu des taux d'occupation mensuels très proches des 100% et qu'une liste d'attente existe dorénavant pour obtenir un logement dans la résidence autonomie. Le dynamisme et l'implication de l'équipe ont porté leurs fruits.

Pour le SIVU de l'enfance, la participation de la ville se maintiendrait également au niveau de 2025 (410K€). En novembre 2025, l'AMO sur la faisabilité technique, financière et organisationnelle des travaux de rénovation et d'extension potentielle du bâtiment a démarré. Les préconisations seront rendues en avril 2026 pour aider les élus du prochain mandat à se positionner sur ce dossier majeur pour l'équipement.



En conclusion, ...

Dans un environnement international et national qui se détériore, les orientations budgétaires 2026 se veulent volontairement prudentes. Les mises à niveau de nos voiries et de nos bâtiments restent des priorités dans un contexte budgétaire contraint par les conséquences des problèmes de la France (déficit élevé et hausse de la dette).

Comme l'an dernier il n'y a pas de certitude que le PLF 2026 soit voté avant le 31 décembre 2025, ce qui peut entraîner une décision modificative conséquente sur les budgets communaux en juin 2026.

Prospective financière prochaines années



Les grandes tendances des finances locales à venir

➤ En recettes :

- Impôts et taxes en progression minimum en lien avec la revalorisation annuelle des bases et de la variation physique des bases;
- Après 2027, un nouvel impôt territorial créé par l'Etat?
- Risque de baisse de la DGF, des subventions nationales et allocations compensatrices versées par l'Etat
- Un nouveau pacte financier et fiscal avec la COMPA après les municipales?
- Poursuite de la révision annuelle des tarifs sur la base de l'inflation (1 à 2%/an);
- Droits de mutation et taxes d'aménagement proches des niveaux constatés en 2025, sauf reprise de la construction.

➤ En dépenses :

- Masse salariale : poursuite en 2027 de la hausse des cotisations CNRACL, des départs à la retraite à remplacer, des organisations à faire évoluer;
- Accompagnement des politiques socio-culturelles, éducatives, environnementales et de sécurité;
- Soutien aux associations et satellites;
- Evolution des charges financières en fonction des nouveaux emprunts.

Les grandes orientations budgétaires à venir

➤ En dépenses suite :

- Investissements récurrents , environ 3 millions d'€/an pour l'entretien des bâtiments , des voiries et des espaces verts
- Principaux projets structurants :
 - Sécurisation et restauration du château;
 - ZAC du Dolmen;
 - Schéma Directeur des Mobilités Actives;
 - Aménagements paysagers et multiactivités du parking charbonnière et de l'esplanade;
 - Etudes dans le cadre du projet de regroupement des CTM;
 - Avancement sur le projet d'aménagement du site de la Gilarderie;
 - Rénovation du théâtre;
 - Travaux sur le bâtiment du SIVU de la Petite enfance.

Au final un autofinancement brut à maintenir au niveau des investissements récurrents : environ 3 millions d'€/an et des projets structurants à financer aussi par des subventions et de l'emprunt.

DONNEES COMPLEMENTAIRES

- **DONNEES DE LA COMMUNE**
- **COMPARAISON STRATE**
- **RELATIONS FINANCIERES AVEC LA COMPA**

Les données 2024 demeurent provisoires.

COMPARAISON STRATE

	Ancenis-Saint-Géréon	Moyenne nationale de la strate
FONCTIONNEMENT		
Recettes de fonctionnement/habitant	1682	1499
Impôts locaux/habitant	608	675
DGF/habitant	56	182
Dépenses de fonctionnement/habitant	1333	1363
Dépenses générales/habitant	324	326
Dépenses de personnel/habitant	563	744
Capacité d'autofinancement brute/habitant	410	407
INVESTISSEMENT		
Dépenses d'équipement/habitant	350	421
DETTE		
Encours de dette/habitant	337	801
Capacité de désendettement (en anné	0,82	1,97

Source : Les comptes des communes 2024 – Impots.gouv.fr

RELATIONS FINANCIERES AVEC LA COMPA

Rétrospective 2020-2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Attribution de compensation	4 359 464	4 359 464	4 359 464	4 359 464	4 359 464
Dotation de solidarité communautaire	591 549	594 896	597 075	594 396	594 396
Convention de prestations de services	76 592	75 273	46 018	70 658	67 081
Fonds de concours d'investissement	23 333	215 000	215 000	215 000	249 600

FLUX FINANCIER DE LA COMPA	5 052 958	5 246 654	5 219 579	5 241 541	5 272 565
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Services communs			3 142	23 199	29 835
------------------	--	--	-------	--------	--------

FLUX FINANCIER A LA COMPA	-	-	3 142	23 199	29 835
----------------------------------	----------	----------	--------------	---------------	---------------

Perspectives 2025-2026 :

- Conservation d'une politique de soutien aux territoires avec :
 - Reconduction du principe d'attribution d'une dotation de solidarité communautaire
 - Attribution de fonds de concours d'investissement selon le projet de territoire
 - FPIC : maintien des règles de répartition sur la base du régime de droit commun
- Poursuite des conventions de prestations de services (remboursement frais médiathèque, gens du voyage, fin de convention de gestion des ZAE en 2024...)
- Participation aux frais de fonctionnement des services mutualisés autorisation droits des sols

GLOSSAIRE DES SIGLES



R.O.B. 2026– Glossaire des sigles

AMI : Appel à manifestation d'intérêts

BA : Budget annexe

CAT : Centre d'aide par le travail

CNRACL : Caisse nationale retraite agents collectivités locales

CL : Collectivités locales

COMPA : Communauté de communes du pays d'Ancenis

CTM : Centre technique municipal

DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux

DGF : Dotation globale de fonctionnement

DNP : Dotation nationale de péréquation

DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

DSR : Dotation de solidarité rurale

DSU : Dotation de solidarité urbaine

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA

FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources

FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

MOE : Maîtrise d'œuvre

PLF : Projet de loi de finances

PPI : Programmation pluriannuelle des investissements

SFIL : Société de financement local

SDAL : Schéma directeur aménagement lumière

SDI : Schéma directeur informatique

TF : Taxes foncières

TFB : Taxe sur le foncier bâti

TH : Taxe d'habitation

THRP : Taxe d'habitation sur les résidences principales

THRS : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

VL : Valeurs locatives

ZAE : Zones d'activités économiques

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20251215-6_2025delib122-DE
Reçu le 16/12/2025

